

## G16 - LE CADRE CONCEPTUEL DES IFRS

### Quel point de vue : Investors seuls ou plutôt stakeholders ?

Actuellement le cadre conceptuel des IFRS indique que ces normes sont établies en privilégiant le « point de vue des investisseurs ». Or dans le monde actuel à la fois solidaire et difficile, l'économie résulte d'interactions où les « parties prenantes » (stakeholders) ont un rôle essentiel afin de préserver les équilibres et le consensus. Cette problématique est particulièrement importante dans un monde qui se globalise et où les parties prenantes aux entreprises, (parfois inquiètes de leur avenir, et en tous cas de plus en plus concernées par leur évolution dans le « village-terre »), ne souhaitent pas être écartées des grandes décisions et ont donc leur propre logique de lecture des états financiers de l'entreprise.

Les parties prenantes dont l'Etat fait nécessairement partie comme garant de l'intérêt général en même temps qu'« impulseur » de politique, représentent des forces et donc des pouvoirs qui peuvent s'exercer sur le déroulement d'un projet quelconque et favoriser ou contrecarrer son succès. L'entreprise ne peut donc les négliger, et d'ailleurs l'investisseur se doit d'intégrer ces variables dans ses évaluations.

Les institutions représentatives des employeurs à l'instar des politiques ne peuvent s'affranchir d'évaluer, par anticipation, les impacts politiques et sociaux de certaines logiques financières, parmi lesquelles celles de l'investisseur parfois plus sensibles à la rentabilité à court terme qu'à la stratégie à long terme.

La « Fair Value » est-elle véritablement la valeur de l'entreprise ou son prix économique actuel ? N'induirait-elle pas une dérive de « court terme » et de financiarisation excessive des entreprises. C'est tout le débat entre la valeur économique d'une entreprise et son prix de marché.

C'est pourquoi, il paraît utile et intéressant de réfléchir aux conséquences que pourrait avoir l'appréhension des IFRS du point de vue non plus des seuls investisseurs mais de l'ensemble des parties prenantes (stakeholders).

Cette réflexion vaut pour les grandes entreprises mais encore plus demain pour les PME/PMI si elles deviennent concernées par les IFRS.

Ce thème intéresse les professionnels de toutes origines : entreprises, professions libérales, enseignement, et secteur public.

Il rejoint aussi d'une certaine manière le débat mondial des relations Nord/Sud.

En effet l'investisseur, souvent du Nord, ne peut s'exonérer de prendre en compte les intérêts des « stakeholders » locaux (du Sud) faute de quoi il s'exposerait à des remous sociaux en politique non souhaitables.

Le groupe de travail de l'Académie pourrait, sur le plan doctrinal, théorique et pratique, envisager les conséquences, les bienfaits et méfaits de cette approche et réfléchir à d'éventuelles autres approches pour « challenger » le point de vue dominant aujourd'hui qui ne correspond pas nécessairement à une perspective équilibrée et harmonieuse et qui puisse satisfaire les parties prenantes.